

MODELE DE CONVENTION CEREALES SUR PIEDS**Entre les soussignés :**

1) M. ----- Qualité ¹ -----

Résident à : -----
-----Tél. : -----

Désigné comme agriculteur dans cette convention,

2) M. ----- Qualité ² -----

Résident à : -----
-----Tél. : -----

Désigné comme chasseur dans cette convention,**Article 1 Objet**

Le présent contrat a pour objet de maintenir un couvert refuge et d'apporter de la nourriture à la petite faune de plaine durant la période hivernale.

Article 2 Convention

La présente convention prévoit le maintien d'un couvert en céréales sur pieds qui sera acheté par le détenteur de droit de chasse à l'exploitant agricole mentionné sur la présente convention.

Attention les règles du nouveau SDGC ont changées.

Les dispositions réglementaires du schéma en cours sont dans l'encadré au verso (art. R1 SDGC) :

Le couvert acheté ne pourra, bien entendu, pas faire l'objet d'une demande d'indemnisation de dégâts de gibier par l'exploitant agricole dans la mesure où ces surfaces ont déjà été payées par le chasseur.

Article 3

En cas de non-respect de cette convention, auquel les signataires adhèrent, les compensations financières indexées sur les cours des céréales à la récolte ne pourront être versées.

Article 4

L'apparition de phénomènes fortuits peut entraîner une modification des itinéraires techniques avec l'accord de tous les signataires de la présente convention.

Article 5 Nature du couvert

Il est convenu, dans le tableau au verso, la nature et la surface du couvert implanté ainsi que le montant des compensations financières conclu entre les 2 parties :

Cadre réservé à la FDC 67

Période de référence :

N° Adhérent : À jour de cotisations OUI NON

MTT demande (7,50 €/are) MTT accordé

¹ Agriculteur, responsable de Gaec, etc.

² Locataire de chasse personne physique, président d'association de chasse, président de société de chasse, réservataire

Date prévue de destruction de couvert :/...../20.....

Parcelle	COMMUNE	Type de céréale	Longueur (mètres)	Largeur (mètres)	Surface concernée (ares)	FACULTATIF			Mont ant total
						Rendement par are en kg	Poids total en kg	Prix unitaire au kg	

L'agriculteur

Le chasseur

A -----, le -----

A -----, le -----

Pour toute demande de subvention, envoyez copie de la présente convention à la FDC 67 – Chemin de Strasbourg à 67170 Geudertheim avant le 30 octobre